

Stage

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Semestre Impair
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés et Stage
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L5HU03D
- > En savoir plus : <https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/>

Présentation

Réalisation d'un stage d'un volume de 30h à 3 mois, dans un domaine du choix de l'étudiant en rapport avec la formation en Humanités.

L'inscription dans l'EC ouvre droit à l'étudiant de bénéficier d'une convention de stage, obligatoire selon la législation.

L'étudiant mène sa recherche de stage, pour laquelle il peut demander conseil à l'enseignante responsable : Etienne WOLFF ewolff@parisnanterre.fr

Lorsqu'il/elle a trouvé un stage, l'étudiant.e doit :

- * en informer l'enseignant.e responsable de l'EC, qui sera aussi le référent pédagogique du stage
- * effectuer les démarches d'établissement d'une convention, décrites sur le site du Bureau des stages de l'université : voir les pages <https://etudiants.parisnanterre.fr/la-convention-de-stage-190583.kjsp> et <https://reseau.pro.parisnanterre.fr/index.php/page/rubrique/id/183>

C'est uniquement lorsque la convention aura été signée par les 3 parties (étudiant.e ; encadrant.e ; enseignant.e responsable de l'EC) et déposée au Bureau des stages

selon les modalités précisées par celui-ci au moment de l'édition de la convention, que le stage pourra commencer.

Objectifs

L'EC Stage a pour but de permettre à l'étudiant.e, si il/elle le désire, d'acquérir une première expérience du monde professionnel, et de se former à l'exercice du rapport de stage.

Évaluation

M3C en 2 sessions

- * Régime EAD session 1 : un rapport de stage d'au moins 10 pages
- * Session 2 dite de rattrapage : un rapport de stage d'au moins 10 pages